

venant inévitablement *cano* se confondit avec le verbe, *cano, canis*, je chante; et de l'autre côté ce verbe pouvant se prendre pour l'ablatif de *canus*, on les abandonna tous deux, et de l'un on forma *canuto*, et de l'autre on adopta le dérivé fréquentatif, tiré du supin *cantum*.

ARTICLE IV.

Formation singulière des pronoms.

16) Nous avons vu ailleurs comment du pronom *ego*, l'Italien a fait *io* et *i* tout seul. Le pluriel *nos* n'a pas moins souffert de changement; puisqu'il devint non seulement *noi*, mais *no* et *ci* dans les cas obliques; comme le pluriel de *tu* et *te* fait au datif et à l'accusative *vi* et *ve*. L'emploi du pronom latin *ille, illa, illud* devenu nécessairement l'article *il, la, lo*; nécessita la formation de nouveaux mots pour servir de pronoms, et ce fut par un autre pléonasma qu'on les forma. On avoit sans nécessité accompagné les noms de ce pronom *ille*; mais ce fut une mesure indispensable d'accompagner ces *il, la, lo*, d'un autre mot qui le fit redevenir pronom, et on y joignit le pronom relatif *qui* et *quæ*, et au lieu d'*ille*, et *illa*, et *illi, illæ*, on s'accoutma à dire *quille, quæ illa, qui illi*; des quels par le changement ci-dessus remarqué de l'*i* en *e*, dérivent *quello, quella, quelli, quelle*. Ce pronom servit à désigner tant les choses que les personnes; cependant pour désigner spécialement

la personne déjà nommée, on forma de plus un autre pronom singulièrement composé de trois pronoms amoncelés, pris de différentes inflexions, *quod* ou *hoc*, *ille* et *huic*; car il est certain que le pronom personnel *colui*, *colei*, est composé de *quod*, changé en *eo*; ou d'*hoc*, *oc* renversé; d'*ille*, dont il ne restoit que l'*l* par l'élimination de l'*il* avec *co*; et *ui* ne peut-être tiré que du datif *huic*. Pour distinguer le féminin du masculin, on changea l'*u* en *e*, et l'on fit *colei* pour dire *celle-ci*. On ne fauroit dire affirmativement si c'est le François qui prit *celui* de l'Italien *colui*; ou si l'Italien a été formé à l'imitation du François. Ce que l'on peut assurer c'est que *celui* que le François avoit substitué au latin *iste*, pouvoit être tiré de *cotestui* fait pareillement de *co*, d'*iste* et d'*huic*, et non pas que *cotestui* soit dérivé de *cetui*. *Cestui*, au reste, vient par *syncope* de *cotestui*.

17) Cependant cette formation du pronom *quelto*, *quelli*, n'empêcha point qu'on ne retint en partie *ille*, *ilti*, *illos*, qui prirent dans les deux langues une forme un peu différente. *Ille* devint *ello*, dans l'Italien *elli*, *egli*, *'alla*, et même *ei* et *e'* au nominatif et *li*, *gli*, *le*, aux cas obliques, en François *il*, *elle*, *ils*, *elles*, et *les*; de plus pour certain cas il employèrent les génitif *illorum*, tranché en *loro* et *leurs*.

L'article *hic*, *haec*, *hoc*, ainsi qu'une foule d'autres monosyllabes, n'ont pu être conservés hormis que dans les composés par extrait, comme nous venons de le dire. Mais puisque le

Latin du bon siècle avoit appuyé quelquefois le *hoc*, de la particule *ce*; cet *hocce* répété avec célérité devint *hacce*, *oce*, et enfin *ciò*, et le François ne conserva que la finale *ce*. Le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, est resté radicalement à toutes les filles de la langue latine; mais avec les seules terminaisons *qui cui* et *que*, l'Italien ne fit que changer le *qu* en *ch*, quoiqu'il eût retenu le *que* dans la composition de *quello*, et *chi* à la place de *quis* interrogatif. A cet égard, pour le dire en passant, cette langue manque de la précision qu'a la françoise. Les deux langues au reste se servent du pronom *qualls*, accompagné d'un article, à la place de *qui*, *quæ*, *quod*; sans laisser pourtant de l'employer dans le même sens qu'il a dans le latin. D'ailleurs l'Italien très-conféquent dans la manière d'appuyer les consonnes finales d'une voyelle; et même d'une syllabe *) lorsqu'il ne les supprimoit pas, avoit formé de *quem* le pronom *chente*, mais on l'abandonna dans la suite comme inutile, ou peut-être comme équivoque, lorsqu'on entendit le nom numéral françois *quinte*, qui rendit aux oreilles italiennes le même mot de *chente*.

ARTICLE V.

Origine des verbes auxiliaires.

18) C'est à la même cause, c'est-à-dire à la suppression des consonnes finales, qu'il faut attribuer

*) Comme d'*amen* le Florentin fit *amenne*.